

Infections invasives à méningocoque B (IIM B) liées au variant ST-3753 en Auvergne-Rhône-Alpes, 2021-22.

Analyses de Santé publique France et du Centre national de référence (CNR) des Méningocoques : synthèse au 05/08/2022.

Alors qu'au niveau national l'incidence des IIM B a diminué au cours de la période 2020-2022 (en lien avec les mesures de restriction contre la COVID-19), en Auvergne-Rhône-Alpes le nombre de cas d'IIM B est reparti à la hausse depuis l'été 2021. Différentes souches ont été identifiées, dont le variant ST-3753 du génotype « B:P1.7-2,4:F1-5:cc41/44 » qui a émergé en 2021 et semble s'implanter dans la région.

Sur les 12 derniers mois (du 01 août 2021 au 31 juillet 2022), l'incidence des IIM B en Auvergne-Rhône-Alpes (0,34/100 000 habitants) était 2 fois supérieure à l'incidence dans le reste de la France (0,16/100 000 habitants). Sur les 27 cas survenus sur cette période dans la région, 12 étaient liés à ce nouveau variant (soit 44% des cas d'IIM B). Sur ces 12 cas, 11 étaient âgés de 16 à 21 ans (92%), avec un âge médian de 20 ans. Un cas avait présenté un *purpura fulminans*, 1 cas avait gardé des séquelles et 1 cas était décédé.

Parmi ces 12 cas, 11 étaient regroupés dans le quart nord-est de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les analyses épidémiologiques réalisées en recoupant les lieux d'expositions des cas ont permis de détecter des liens épidémiologiques indirects entre certains cas (fréquentation de lieux communs dont des boîtes de nuit). Ces analyses ont mis en évidence deux zones d'hyperendémie (le secteur de Chambéry et un secteur à l'est de Lyon situé à l'intersection des départements du Rhône, de l'Isère et de l'Ain), témoignant de la circulation du variant ST-3753 dans la population des jeunes adultes dans ces deux secteurs.

En effet, les résultats des analyses dans différentes zones autour de Chambéry ont mis en évidence des excès de risque très élevés (de 20 à 90 fois supérieurs au reste de la région) et des taux d'incidence compris entre 1,6 et 6,8/100 000 habitants. Dans le secteur à l'est de Lyon, les excès de risque étaient aussi très élevés (60 fois supérieurs au reste de la région) avec des taux d'incidence entre 3,9 et 5,2/100 000 habitants. Ces taux d'incidence étaient supérieurs au seuil d'alerte de 3 cas pour 100 000 habitants défini pour les foyers d'hyperendémie d'IIM B.

D'après les données de la littérature disponibles sur l'épidémiologie des IIM, les jeunes adultes ont un taux de portage élevé du fait des interactions sociales favorisant la transmission des méningocoques. Après une période de faible circulation de méningocoque entre 2020 et 2022 en lien avec les mesures de lutte contre la COVID-19, le risque pourrait être augmenté du fait de l'allègement des mesures, et la reprise d'interactions sociales dans une population avec une immunité diminuée. Dans un contexte de circulation à bas bruit d'une souche hypervirulente, la fréquentation de lieux festifs avec une forte densité de personnes peut représenter un risque plus élevé de transmission, comme le montre la fréquentation de discothèques par plusieurs cas dans les jours ayant précédé l'IIM.

